

Le nouveau Centre Henri Dunant à Genève

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **50 (1942)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eigentlich müsste man sagen «pro Nase», denn sehr viel weiter reicht es nicht.

Nach dem Kaffee geht es an die Arbeit. Vor dem Bau sitzen schon die Leichtverwundeten, die in der Ju abtransportiert werden sollen. Sie strahlen übers ganze Gesicht, weil sie reisen können. Sie sind frisch verbunden worden und warten nun mit einer Zwiebackdüte und einer Büchse Milch als Reiseproviant auf das Auto, das sie zum Flugplatz führen soll. Meistens dauert es nicht länger als eine Stunde, und dann brausen die Jus über unsere Köpfe dahin, so niedrig, dass wir unseren Verwundeten noch einen Gruss zuwinken können.

Im Saal liegen die Schwefverwundeten, die nun gebettet und auch sonst versorgt werden müssen. Aber auch hier gibt es ein paar strahlende Gesichter, bei denen nämlich, die keine hohe Temperatur aufweisen und nun liegend im Flugboot transportiert werden können. Ungeduldig warten sie, dass es 11 Uhr wird und der Flug in die Heimat beginnt.

Die leeren Plätze werden bald wieder von neuen Verwundeten belegt und jeden Tag wiederholt sich unsere schöne Aufgabe immer wieder, zu helfen und zu lindern: vom Wüstensand säubern, verbinden, Durst und Hunger stillen und tröstliche und aufmunternde Worte sagen.

Als Schwester in Afrika! Wie habe ich mich danach gesehnt, es sein zu dürfen. Wie schwer ist es, in all dem Primitiven, mitten in Sand und Wüste, und wie dankbar ist die Pflege der Verwundeten!

Schwester L. E.

Les obligations militaires de la Croix-Rouge suisse et ses rapports avec le Service complémentaire féminin

Par Capt. Christeller (Suite)

Que nos lecteurs de langue française veuillent bien trouver ici la suite des articles parus dans les nos 27 et 32 de ce journal et nous excuser de cette longue interruption, due à l'insertion de la version allemande de cette étude.

Nous terminons ici la nomenclature des détachements de la Croix-Rouge par un très court aperçu du 3^e groupe.

Groupe 3.

Peu de choses restent à dire de ce groupe. Faisons ressortir cependant quelques caractères qui le différencient nettement des autres groupes.

Tout d'abord ces colonnes Croix-Rouge et colonnes transport Croix-Rouge sont les deux seules formations composées d'éléments identiques. En effet nous n'y trouvons pas d'infirmières, de samaritaines ou de spécialistes (à l'exception du mécanicien-homme des colonnes transport Croix-Rouge).

Ce sont aussi les seules formations qui portent un uniforme militaire et des insignes de grade semblables même, en ce qui concerne les colonnes Croix-Rouge, à ceux de l'armée.

Ces détachements sont donc de véritables unités à caractère militaire possédant des cadres, du matériel et s'administrant elles-mêmes. Elles sont dotées à cet effet d'un comptable.

Ces colonnes ayant déjà fait l'objet de nombreuses études parues dans ce journal même, nous ne nous y attarderons pas d'avantage. Certains points demandent encore de plus amples explications. Ils seront repris et développés par la suite en quelques petits exposés.

Vous avez pu vous rendre compte du nombre, de l'organisation et de la diversité de ces formations. Tel était notre but. Cette connaissance est essentielle à qui s'intéresse aux choses du service sanitaire volontaire et tout particulièrement à ceux, sous les ordres desquels ces formations de la Croix-Rouge sont appelées à travailler.

Contrôle des Détachements de la Croix-Rouge.

Le contrôle du personnel sanitaire volontaire est un problème très complexe de par la diversité d'origine de ce personnel. Il semble exister malheureusement, entre les différents règlements traitant du S. C. F. certaines «imprécisions» ou plus exactement manquer certaines «précisions» ce qui permet des interprétations diverses.

Les autorités militaires, et en particulier les Départements militaires cantonaux, se basent sur le O. S. C.

Cet O. S. C. a été conçu pour les hommes des services complémentaires, à un moment où le S. C. F. n'existait pas encore. Il a été étendu, par analogie, aux catégories des femmes déjà incorporées alors, dans les formations sanitaires (sous-catégorie D du O. S. C.).

Le O. S. C. donne toute compétence aux autorités militaires cantonales pour l'organisation, la formation (ce qui veut dire incorporation, mutation, licenciement) des détachements de S. C. F. — mais à l'exclusion des femmes qui font partie de la sous-catégorie D. Cette

sous-catégorie relevant, quant à son organisation et son contrôle, du Médecin-chef de la Croix-Rouge et des directives du Médecin en chef de l'Armée.

La sous-catégorie D du O. S. C. comprend les infirmières, les femmes médecins, dentistes et les spécialistes (laborantines, assistantes en rayons X, assistantes sociales, etc.) dont l'incorporation dans le service sanitaire volontaire était antérieure à la création du S. C. F.

Il est à remarquer cependant que tous les détachements (cantonaux ou non), à l'exclusion de ceux du groupe 3, comprennent du personnel de la sous-catégorie D!

Actuellement les contrôles sont conduits de la façon suivante:

Les cantons sont teneurs de contrôle des Dét. fr. + R., Dét. fr. hóp., Dét. ter. + R., Col. + R. et Col. trsp. + R. Le Médecin-chef de la Croix-Rouge tient un double de ces contrôles et par ce moyen fait procéder aux incorporations, mutations et licenciements par l'autorité militaire cantonale.

Par contre le Médecin-chef de la Croix-Rouge conduit seul le contrôle des Dét. des E. S. M. des Tr. sanit. et des amb. chir.

Il communique aux cantons de domicile respectifs toutes les mutations.

Ceux-ci peuvent ainsi exercer le contrôle de leurs ressortissantes.

Nous aborderons pour clore définitivement ce chapitre le très grave et très urgent problème du recrutement.

Chaque année environ 1200 femmes sont licenciées!

Près de 1000 le sont pour raison de mariage ou de charges d'enfants.

Il est d'autre part urgent de recruter quelques 3000 femmes pour compléter les effectifs des formations de la Croix-Rouge.

Chose qui nous semble anormale, le Médecin-chef de la Croix-Rouge, qui est responsable d'après le R. S. S. II de la mise sur pied de ces détachements et de leurs effectifs selon les conditions exigées par le Médecin en chef de l'armée, n'est cependant pas «maitre» de leur recrutement.

Il dépend en cela du S. C. F. qui est l'organe de recrutement.

Malgré tous ses efforts et une bonne publicité le S. C. F. éprouve de très grosses difficultés à recruter le personnel féminin volontaire indispensable.

Il est inquiétant de voir combien l'enthousiasme des femmes suisses est tombé. Remarquable au début de la mobilisation il ne s'est malheureusement pas maintenu.

Quelqu'en soient les causes — elles sont multiples — le fait est là dans toute sa gravité.

Cette primordiale question du recrutement des femmes, et, en ce qui nous concerne de celles de la catégorie 10, fera l'objet de notre prochaine étude.

Elle s'adressera à nos sections de la Croix-Rouge et aux sections de samaritains.

Le nouveau Centre Henri Dunant à Genève

Jusqu'à la fin du mois de septembre, la réception des enfants français à Genève e été assurée dans les locaux mis à notre disposition par la ville de Genève et certaines institutions philanthropiques; en outre, nous avons utilisé comme précédemment notre centre de couchage de la rue du Vuache, loué au Bureau de Bienfaisance.

La rentrée des classes nous privant de la plupart des locaux obligamment prêtés, nous avons été amenés à réaliser le groupement des divers services de réception en un centre général.

De tous les bâtiments qui nous étaient proposés, seul l'ancien Hôtel «Carlton», après un examen approfondi, nous a paru digne de retenir notre attention. A première vue, la situation de l'immeuble et de ses dépendances est quelque peu excentrique, cependant cet inconvénient se trouve largement compensé par de nombreux avantages.

La compréhension du propriétaire et l'appui tant moral que financier de la ville et du canton de Genève nous ont permis de louer le «Carlton» à des conditions avantageuses; après avoir subi les transformations indispensables, cet établissement est devenu le Centre n°1 Henri Dunant, le Centre n°2 de la rue du Vuache étant conservé comme soupape de sûreté.

La création du Centre Henri Dunant se justifiait d'autant plus que Genève demeure pour l'instant la seule porte d'entrée en Suisse de l'enfance malheureuse; il s'agissait donc de permettre à la Délégation de Genève de poursuivre son œuvre tout en s'adaptant aux conditions nouvelles issues des circonstances.

Après cinq semaines de travail particulièrement intense, le Centre Henri Dunant a servi pour la première fois, le 7 octobre, à la réception



Aufmarsch der Zürcherinnen auf dem Lindenhof 1292

Gezeichnet von M. Usteri, gestochen von Schellenberg.

(Aus der Zentralbibliothek Zürich.)

Als im Jahre 1292 der Herzog Albrecht von Oesterreich Zürich angreifen wollte, berichtet eine alte Chronik: «Um aber dem Herzog zu zeigen, dass es ihnen an genugsamem Streitvolk mit nichten fehle, kleideten sich auch die Weiber und mannbare Töchter alle nebst den Knaben ob 16 Jahren, die dazu stark waren, in Gewehr und Harnisch, besammelten sich auf dem Münsterhof, von da sie durch die obere und niedere Brugg mit Trummen und Schweggen (Pfeifen) und grossem Geschrey hieher auf den Hof zogen und denselben also mit bewehrten Leuten anfüllten. Alles im Angesicht des Feindes, der von der Höhe auf dem Ried ob der Spanweid die ganze Schaar mit eigenen Augen wahrnehmen konnte.» Worauf der Herzog den Sturm auf die Stadt nicht wagte, worüber die Bürger sich herzlich freuten!

de 1000 enfants français. Les artisans de cette œuvre ne virent pas sans émotion le drapeau de la Croix-Rouge hissé au faite du toit à l'instant où arrivait le groupe de tête de nos petits hôtes.

L'ensemble des locaux forme un tout homogène comprenant: une centaine de chambres converties en dortoirs, des salles d'attente et de visite médicale, des installations sanitaires et douches, un grand réfectoire suffisant pour servir 300 repas à la fois, des cuisines et offices, un économat, un salon de réception, des chambres à coucher pour convoyeuses, un bureau de direction comportant deux lignes téléphoniques extérieures, un fil direct avec le Secrétariat de Chantepoulet et des appareils intérieurs, une infirmerie centrale et des postes samaritains, enfin une buanderie.

La Croix-Rouge Suisse, Secours aux enfants, dispose donc d'une installation complète qui se substitue avantageusement aux anciens locaux souvent fort éloignés les uns des autres. Une attention particulière a été portée au ravitaillement, dont la qualité est tout à fait satisfaisante.

Quant à la situation du Centre Henri Dunant, elle bénéficie d'un cadre incomparable: entouré d'un beau parc, ayant vue sur le lac et les Alpes et dominant le Palais de la S. D. N., l'ancien Hôtel «Carlton» se trouve à cinq minutes à pied de la station du tram où les enfants sont amenés sans changement de la gare de Cornavin.

Afin que nos jeunes invités aient dès leur entrée en Suisse un image assez fidèle de notre pays si divers, nous avons invité les chancelleries et sections cantonales à décorer elles-mêmes, selon les traditions locales, les pièces qui leur sont réservées.

Nous nous réservons de revenir ultérieurement sur certains aspects de la question que le cadre étroit d'un simple article nous empêche de traiter.

Aufmarsch der FHD in Zürich

Am 11. Oktober stand Zürich im Zeichen des FHD. Der zürcherische Kantonalverband, der kürzlich gegründet wurde, lud alle zürcherischen FHD zu einer Tagung ein, dazu die Eidg. Kommission des FHD, je drei Delegierte aus allen Kantonen, Inspektorinnen und Gruppenleiterinnen, den Pressedienst und verschiedene andere Gäste. Die Vorgesetzten waren hohe Offiziere.

Um 10 Uhr standen HD-Frauen, in Reihen ausgerichtet, in der Gessnerallee, die Uniformierten, die in der grünen Arbeitsschürze mit FHD-Armbinden, die Samariterinnen in ihren weithin leuchtenden blauen Schürzen, die dunkel gewandeten Krankenschwestern, die stattlichen und trainierten Rotkreuzfahrerinnen in ihrer schlichten, gutsitzenden Uniform und einige jugendliche Pfadfinderinnen! In militärischem Marsch schritten die Frauen unter Musik- und Trommelklängen durch die Bahnhofstrasse auf den Lindenhof. An dieser althistorischen Stätte, wo vor 600 Jahren die Zürcherinnen die



Abmarsch vom Lindenhof 1942

Die Tagung des zürcherischen Frauenhilfsdienstes wurde mit einem Feldgottesdienst auf dem Lindenhof eröffnet, einem Orte also, an dem die Zürcher Frauen schon einmal ihre Einsatzbereitschaft bewiesen haben. Vom Lindenhof begaben sich die Teilnehmerinnen in geschlossener Marschkolonne nach dem Kongresshause, wo der feierliche Festakt stattfand.

Départ du Lindenhof. La session du SCF zurichois débuta par un service religieux au Lindenhof, endroit qui fut témoin une fois déjà du désir des femmes de Zurich de se mettre à la disposition de la Patrie. Les participantes se dirigèrent ensuite en colonne à deux vers le Kongresshaus, où eut lieu la partie officielle. (Zensur-Nr. VI Br 11459. 11. 10. 42. — A. T. P.-Bilderdienst Zürich.)